



prélèvements taxe foncière

Par **Mauve06**, le **04/03/2024** à **06:09**

Bonjour

Les impôts ont ils le droit de prélever tous les mois alors que je n ai jamais demandé le prélèvement mensuel ? tout a été bloqué sur mon compte impôts et ne peux rien faire pour arreter ceçi , ont ils le droit ? sachant qu il y a une demande en cours pour exonération car en grandes difficultés financières et connaissent ma situation

Merçi beaucoup , cordialement

Madame xxxxxxxxxx anonymisation

Par **Karpov11**, le **04/03/2024** à **07:34**

Bonjour,

Sauf erreur ou omission de ma part, l'impôt foncier se présente sous la forme d'un titre de recette **exécutoire** qui a la redoutable particularité d'autoriser la DGFIP à se servir sur les comptes bancaires en cas d'impayés.

Cordialement